Nations Unies

S/PV.7295



Conseil de sécurité

Soixante-neuvième année

Provisoire

7295e séance

Mercredi 5 novembre 2014, à 10 heures
New York

Président :	M. Quinlan	(Australie)
Membres :	Argentine	Mme Oyarzábal
	Chili	M. Olguín Cigarroa
	Chine	M. Zhao Yong
	États-Unis d'Amérique	Mme Power
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Bertoux
	Jordanie	Mme Kawar
	Lituanie	Mme Jakubonė
	Luxembourg	Mme Lucas
	Nigéria	M. Laro
	République de Corée	M. Oh Joon
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Shearman
	Rwanda	M. Manzi
	Tchad	M. Gombo

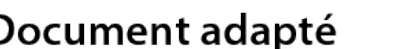
Ordre du jour

La situation au Burundi

14-60693 (F)









La séance est ouverte à 10 heures.

Remerciements au Président sortant

Le Président (*parle en anglais*) : Avant d'entrer dans le vif du sujet, étant donné qu'il s'agit de la première séance publique organisée depuis l'accession de l'Australie à la présidence du Conseil de sécurité pour le présent mois, je saisis cette occasion pour rendre hommage, au nom du Conseil, à S. E. Mme María Cristina Perceval, Représentante permanente de l'Argentine, pour la manière dont elle a présidé le Conseil pendant le mois d'octobre. Je suis certain de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil en exprimant notre profonde reconnaissance à l'Ambassadrice Perceval et à toute son équipe pour le grand savoir-faire diplomatique, l'empathie et la bonne humeur avec lesquels elles ont dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Burundi

Le Président (*parle en anglais*) : En vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Burundi à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à l'Ambassadeur Zacharie Gahutu, Directeur général des organisations internationales et des organisations non gouvernementales étrangères au Ministère des relations extérieures et de la coopération internationale du Burundi, qui participe à la présente séance par visioconférence depuis Bujumbura.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Parfait Onanga-Anyanga, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies au Burundi, à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à M. Onanga-Anyanga, qui participe également à la présente séance par visioconférence depuis Bujumbura.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. M. Paul Seger, Représentant permanent de la Suisse et Président de la formation Burundi de la Commission de consolidation de la paix, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Onanga-Anyanga.

M. Onanga-Anyanga : J'aimerais avant tout vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil pour le mois de novembre et pour la contribution de votre pays aux efforts en vue d'un monde plus stable et paisible.

Le fait dominant reste de loin l'entrée dans la période électorale pour les scrutins de 2015. Consciente de l'impact négatif du boycott des élections de 2010, toute la classe politique nationale burundaise a manifesté sa volonté de transformer le futur scrutin en une occasion non seulement de parfaire la mécanique électorale, mais aussi et surtout de garantir une participation inclusive dans un environnement plus tolérant et apaisé qui contribue à consolider la paix et la réconciliation nationale.

C'est le Président de la République lui-même qui a le mieux souligné le lien entre les prochaines élections et la consolidation de la paix au Burundi lorsqu'il a déclaré le 1er juillet dernier,

> « Comme nous l'avons déjà annoncé aux Burundais et à la communauté internationale, notre souhait est que les élections de 2015 se déroulent mieux que toutes celles que nous avons organisées jusqu'à ce jour.[...] Ce sont les élections qui dotent le pays des institutions et des dirigeants qui ont la confiance de la population. Ce sont les élections qui amènent la paix et consolident la démocratie et l'indépendance dans le pays. »

Nous partageons cette aspiration et ce constat fort juste du Chef de l'État.

Il faudra donc, de part et d'autre, redoubler d'efforts, car à près de six mois de ces importantes échéances électorales, les progrès vers cet objectif restent mitigés. Les avancées remarquables que nous avions amorcées ensemble sur le plan du dialogue politique sont aujourd'hui soumises à rude épreuve. Alors que l'ensemble du cadre législatif est en place, la constitution des démembrements de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) au niveau provincial et communal a soulevé une controverse et ravivé les accusations de partialité contre la CENI par l'opposition.

Le Président de la CENI s'est engagé à corriger les déséquilibres identifiés, même s'il a averti qu'il serait impossible de satisfaire toutes les revendications. Qu'elles soient fondées ou non, ces accusations reflètent

la méfiance d'une partie importante de la classe politique à l'endroit de l'institution chargée d'organiser les élections de 2015, avant même leur début. Nous déplorons fortement cette situation qui dénote de l'absence de confiance entre la majorité et l'opposition.

Cette tension du climat politique se trouve également présente dans les différents procès où comparaissent des personnalités majeures de l'opposition. Ces poursuites judiciaires, à quelques mois des élections, font dire à l'opposition que la justice serait instrumentalisée et peu libre, une accusation que le Gouvernement rejette, affirmant ne pas interférer avec le cours de la justice. Il n'est pas trop tard pour transformer ces malentendus en une opportunité de renforcer la confiance dans l'ensemble du processus électoral.

La troisième évaluation de la feuille de route, qui s'est tenue le 23 octobre à Gitega, à l'invitation du Gouvernement et du BNUB, dans le cadre du dialogue politique inclusif initié en mars 2013, a permis à toute la classe politique burundaise d'échanger des vues sur la situation politique du pays. Même si aucun accord n'a pu être trouvé sur la mise en œuvre effective du Code de bonne conduite – adopté, comme les membres le savent, au mois de juin –, les assises de Gitega ont favorisé une clarification du jeu politique, tout en réaffirmant le principe d'inclusion sans lequel la crédibilité du processus électoral serait battue en brèche.

Certes, le Gouvernement a préféré réaffirmer la primauté du droit sur les recommandations plus politiques préalablement agréées, en récusant l'opérationnalisation de la notion d'acteur politique et en invitant l'opposition à inscrire son action dans le strict respect des lois en vigueur. Il faut toutefois se féliciter de l'engagement pris par le Gouvernement de poursuivre le dialogue politique. Nous saluons aussi la réaffirmation par l'opposition de sa détermination à participer aux futures élections jusqu'à leur terme, quelles qu'en soient les contraintes. Il importe désormais de mettre l'accent sur les questions essentielles consignées dans le Code de bonne conduite pour, notamment, créer un espace politique plus ouvert et un environnement sécuritaire fiable permettant d'assurer la protection de toutes les parties prenantes au processus électoral; garantir la liberté et l'équité des scrutins; mais aussi condamner et bannir la violence politique, sous toutes ses formes, particulièrement celle impliquant les ligues de jeunes affiliés aux partis politiques.

L'existence d'un cadre juridique et de mécanismes opérationnels de la CENI ne suffira pas à elle seule à restaurer la confiance dans le processus électoral. La CENI devra rassurer davantage en renforçant son image d'autorité indépendante et impartiale, surtout par l'inclusion de toutes les parties prenantes dans les phases essentielles qui précéderont et suivront le scrutin, telles que l'enrôlement des électeurs, dont le lancement est prévu le 24 novembre prochain, ou encore dans la gestion du contentieux électoral.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Tandis que les élections à venir sont de loin le défi politique le plus pressant et complexe que le pays doit relever, d'autres faits notables sont à signaler. Dans l'ensemble, le Burundi continue de jouir de conditions de sécurité relativement stables sur l'ensemble de son territoire. D'ailleurs, durant l'essentiel de la période considérée, la fréquence des actes d'intolérance ou de violence politique perpétrés par des jeunes affiliés aux différents partis a sensiblement diminué, tout comme le nombre de violations des droits à la vie et à l'intégrité physique. D'une moyenne mensuelle de 10 cas constatés entre les mois de janvier et juillet, le nombre d'incidents impliquant les jeunes du parti au pouvoir est descendu à 7 en août avant de chuter à 3 en septembre, selon les chiffres de la BNUB. Il semble que les avertissements régulièrement adressés aux auteurs d'agressions individuelles par le Président du parti au pouvoir ont été entendus. Les incidents en question comprennent l'interdiction ou la perturbation de réunions publiques, ainsi que des menaces et des voies des fait à l'encontre de membres des partis d'opposition. Des représentants de la société civile et des journalistes ont également été touchés.

Sur une note positive, en revanche, le défenseur des droits de l'homme, Pierre Claver Mbonimpa, a été libéré le 29 septembre pour raisons de santé. Néanmoins, les poursuites dont il fait l'objet n'ont pas été abandonnées.

Il faut également noter qu'aucun progrès marquant n'a été enregistré dans la lutte contre l'impunité, y compris s'agissant des cas d'exécutions extrajudiciaires que la BNUB consigne depuis 2011, étant donné le faible nombre d'affaires qui ont été jugées devant un tribunal. De façon connexe, la réforme de la justice avance à un rythme lent, notamment pour ce qui a trait aux aspects cruciaux de l'indépendance du pouvoir judiciaire. Il convient toutefois de signaler que, dans le prolongement de l'adoption et de la promulgation de la loi relative

à la Commission Vérité et réconciliation, la sélection des commissaires a débuté. Divers acteurs nationaux et internationaux ont appelé de leurs vœux l'émergence d'une commission crédible et ouverte.

Le 26 août, à l'occasion d'un discours à la nation, le Président Nkurunziza a reconnu que la corruption demeurait l'un des grands défis à relever par le Gouvernement. Il a réaffirmé son engagement à appliquer une politique de tolérance zéro en la matière. À cet égard, les travaux de l'Office burundais des recettes méritent d'être salués et encouragés. Il faut en effet une action exemplaire pour progresser dans la réalisation de cet objectif important.

Je me réjouis d'annoncer, au sujet de la transition, que la cessation des activités de la BNUB devrait intervenir à l'échéance prévue par le plan commun y relatif. Symboliquement, ces activités prendront fin le 12 décembre avec l'abaissement du drapeau de l'ONU sur le site du Bureau. La réduction progressive des effectifs du BNUB s'est poursuivie conformément aux dispositions prises à cet effet, en assurant l'équilibre nécessaire entre les départs de membres du personnel et les activités de fond du Bureau jusqu'à la fin de son mandat. L'équipe de pays des Nations Unies continue de renforcer ses moyens dans les domaines où le retrait du BNUB laissera un vide, notamment la gouvernance et l'état de droit.

L'assentiment donné par le Gouvernement, le 11 août, au maintien sur place d'un bureau autonome du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme sur la base de l'accord de 1995 garantit à l'Organisation qu'elle pourra continuer de défendre les droits de l'homme au Burundi. C'est une très bonne chose, car il sera possible par ce biais de mener des programmes de renforcement des capacités avec les institutions d'État compétentes, la Commission nationale indépendante des droits de l'homme et les organisations de la société civile. Nous engageons le Conseil et les États Membres à faire en sorte que des ressources suffisantes soient allouées au nouveau bureau.

Dans sa progression, le Burundi aura encore besoin d'un soutien marqué de la part de tous ses partenaires pour surmonter les difficultés qui demeurent et mettre en œuvre sa stratégie nationale de développement et d'atténuation de la pauvreté. Je félicite l'Ambassadeur Paul Seger pour son action décisive et son engagement indéfectible en faveur de la consolidation de la paix et des initiatives de développement au Burundi. Le BNUB et l'ensemble de la famille des Nations Unies sont déterminés à prendre une part active à la table ronde qui doit se tenir à Bujumbura les 11 et 12 décembre.

Pour finir – et l'on ne saurait trop insister sur ce point –, le Gouvernement devrait continuer à faire tout ce qui est en son pouvoir afin de préserver la paix et la stabilité et renforcer la démocratie. Il devrait éviter d'adopter toute position susceptible de renverser les gains obtenus jusqu'à présent. J'ai toute confiance dans le fait qu'il y veillera. Alors que le pays se prépare pour les élections de 2015, il n'y a pas de meilleure manière d'atteindre cet objectif que d'appliquer par avance des mesures caractérisées par l'ouverture et la transparence pour garantir la crédibilité du processus électoral, qui constituera pour le pays un test auquel il ne peut pas se permettre d'échouer dans son cheminement vers plus de paix et de prospérité pour toute sa population.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Onanga-Anyanga de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Seger.

M. Seger (Suisse) : Puisque c'est la dernière fois que le Conseil de sécurité siège dans le cadre de cette question avant la fermeture du Bureau des Nations Unies au Burundi (BNUB) fin 2014, sans compter la séance de janvier prochain, je voudrais tout d'abord remercier chaleureusement le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Burundi, M. Parfait Onanga-Anyanga, et toute son équipe à Bujumbura. Je salue tout particulièrement leur professionnalisme exemplaire et l'engagement indéfectible dont ils ont toujours fait preuve dans la réalisation des tâches complexes que le Conseil de sécurité leur a confiées et dans la mise en place d'une transition souple d'ici à la fin de l'année. Grâce à leur soutien, j'ai pu remplir ma fonction au sein du processus de consolidation de la paix.

Je salue également la présence de mon cher ami l'Ambassadeur Zacharie Gahutu, Directeur général des organisations internationales et des organisations non gouvernementales étrangères au Ministère des relations extérieures et de la coopération internationale du Burundi.

J'aimerais aborder trois points principaux aujourd'hui. Après quelques remarques sur la situation actuelle du pays, je souhaiterais m'attarder sur la fin de la mission des Nations Unies et sur ses incidences. Pour terminer, je parlerai de la table ronde qui aura lieu les 11 et 12 décembre 2014 à Bujumbura entre le

Gouvernement et ses principaux partenaires bilatéraux et multilatéraux.

Dans ma déclaration au Conseil en mai dernier (voir S/PV.7174), j'ai évoqué un manque de confiance croissant, néfaste aux progrès du pays et perceptible à deux niveaux, tant au niveau interne, entre le parti au pouvoir et l'opposition, qu'au niveau externe, entre le Gouvernement et ses principaux partenaires internationaux. Aujourd'hui, en pleine période électorale, ces tensions persistent. Pour ne pas reprendre les propos du Représentant spécial du Secrétaire général, je ne m'attarderai pas en détail sur les dernières évolutions, mais je me limiterai à adresser quelques messages clefs sur les élections de l'année prochaine, dont l'importance est capitale.

La participation de tous est cruciale. En effet, je pense qu'on ne peut pas sous-estimer cet élément. Tous les acteurs politiques doivent avoir le droit de participer aux élections dans le respect des principes d'équité, de liberté et de sécurité. L'espace politique doit être ouvert non seulement en théorie mais aussi en pratique, et ce dans tout le pays. À cet égard, la responsabilité incombe avant tout au Gouvernement. Je l'exhorte donc à se préparer aux élections avec la confiance d'un pays qui se livre à cet exercice de démocratie pour la troisième fois depuis qu'il a émergé de son passé sanglant, mais aussi avec la vigilance d'un pays conscient de la fragilité du processus de consolidation de la paix et des responsabilités inhérentes.

J'encourage également les partis de l'opposition à ne pas répéter les erreurs de 2010 et à participer aux élections. Ils doivent afficher leur volonté de contribuer à la dynamique politique du pays afin de renforcer le processus démocratique, et de travailler main dans la main à l'avenir prospère du Burundi. Il faut avoir une vision à moyen ou à long terme plutôt que de s'attarder sur les considérations politiques à court terme.

Enfin, même si la responsabilité première revient au Gouvernement, je demande à tous les acteurs politiques de s'abstenir de tout comportement susceptible d'accroître les tensions ou de conduire à des actes de violence politique. Je suis persuadé que nous n'en arriverons pas là, car personne n'aurait à y gagner, mais nous devons tous continuer à travailler main dans la main pour éviter un tel scénario.

Le départ imminent du BNUB à la fin de l'année est un moment crucial et délicat pour le Burundi : crucial, car il permet au pays de prouver qu'il est prêt à franchir une nouvelle étape dans le processus de consolidation de la paix, mais aussi délicat, car il précède de cinq mois seulement les élections générales. Le BNUB va laisser un grand vide, notamment en matière de dialogue politique et de facilitation de haut niveau, domaines d'action indiqués comme prioritaires dans le plan commun de transition adopté par le Conseil cette année. Cependant, des efforts sont bel et bien consentis pour garantir une transition en douceur vers la phase post-BNUB, et je suis heureux de le constater. Je souhaite la bienvenue à la mission électorale de l'ONU, qui sera déployée avec l'approbation du Gouvernement dès le 1er janvier 2015, et qui restera jusqu'après les élections.

Le renforcement de l'équipe de pays des Nations Unies est également sur la bonne voie. Il est important que la transition entre le BNUB et l'équipe de pays se fasse de manière harmonieuse. C'est pourquoi je demande au Programme des Nations Unies pour le développement de nommer en temps et en heure un coordonnateur résident au Burundi qui ait le profil requis pour soutenir le pays sur le plan économique et social, ainsi que sur les questions institutionnelles et politiques connexes.

En outre, l'engagement du Gouvernement de coopérer avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) pour continuer à promouvoir cette cause au Burundi est un signe encourageant, comme l'a déjà dit le Représentant spécial. En revanche, si la volonté politique d'ouvrir un bureau autonome est là, les moyens financiers nécessaires pour garantir sa présence sur le terrain font défaut. Fort de ce constat, j'ai organisé, en ma qualité de président de la formation Burundi, un déjeuner de travail avec le Secrétaire général adjoint aux droits de l'homme, M. Ivan Šimonović, dans le but de sensibiliser les États Membres intéressés aux besoins du HCDH. Je suis heureux du large soutien qui a été exprimé lors de cette réunion, et j'en appelle à chacun ici présent pour qu'il apporte sa contribution, en écho à ce que vient de dire le Représentant spécial. Au-delà de la fonction protectrice que ce bureau pourrait avoir, il reste encore beaucoup à faire dans le domaine des droits de l'homme, non seulement pour ce qui est des droits civils et politiques mais aussi, notamment, en ce qui concerne le processus de justice transitionnelle ou la mise en place de droits sociaux et économiques pour tous les Burundais, objectifs que nous poursuivons tous.

La semaine dernière, j'ai également pris part à une réunion très enrichissante avec l'Envoyé spécial

du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, M. Said Djinnit. Tous deux persuadés que les défis actuels doivent être relevés dans le cadre d'une démarche régionale, nous nous sommes engagés à travailler main dans la main afin de renforcer le rôle des organisations régionales et sous-régionales. Ces entités, telles que l'Union africaine, la Communauté d'Afrique de l'Est, la Communauté économique des pays des Grands Lacs et d'autres encore, prendront en effet de l'importance dès que le BNUB quittera le Burundi. La coopération régionale est aussi essentielle pour exploiter le potentiel des pays de la région des Grands Lacs et favoriser le développement socioéconomique nécessaire aux populations.

Je suis convaincu que le Burundi poursuivra ses progrès en matière de consolidation de la paix et laissera pour toujours son passé conflictuel derrière lui. Mais en attendant, la vigilance est de mise, y compris au Conseil de sécurité, et je vais m'efforcer de continuer à accompagner le pays dans sa démarche.

J'en arrive à mon troisième et dernier point, la table ronde. Le 9 octobre, j'ai écrit une lettre au Conseil pour l'informer qu'une table ronde entre le Gouvernement et ses principaux partenaires bilatéraux et institutionnels allait avoir lieu les 11 et 12 décembre à Bujumbura. Cette décision a été prise lors d'un déjeuner au sommet que j'ai organisé le 29 septembre. Y ont participé le premier Vice-Président et le Ministre des affaires étrangères du Burundi, le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. Jeffrey Feltman, le Représentant spécial du Secrétaire général, ainsi que d'autres sommités des États Membres et des institutions multilatérales.

Sur la base du document de réflexion que j'ai également transmis au Conseil, il a été décidé que la table ronde poursuivrait trois objectifs : premièrement, dresser le bilan des progrès accomplis et des défis concernant la mise en œuvre du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté II, présenté en 2012 à Genève à la Conférence des partenaires, notamment en vue des élections de 2015; deuxièmement, évoquer les conséquences de la fermeture du BNUB et ses répercussions sur la coopération future entre le Burundi et ses partenaires bilatéraux et institutionnels au niveau régional et international; et troisièmement, évaluer les perspectives d'avenir d'un partenariat mutuellement bénéfique visant au développement et à la prospérité à long terme du Burundi, dans l'hypothèse qu'en 2015, des élections équitables, sûres, démocratiques et universelles auront jeté les bases du développement pacifique et durable du pays.

Il serait souhaitable que le nombre de hauts représentants du Gouvernement et des partenaires majeurs participant à la table ronde soit limité afin d'encourager un dialogue franc et ouvert dans un cadre informel. Je suis très heureux des nombreuses promesses d'engagement que j'ai déjà reçues de la part de hauts-représentants sur ce point. Avec le Gouvernement, nous travaillons actuellement à l'élaboration d'une déclaration commune devant être adoptée à la fin de la réunion du mois de décembre, et nous la soumettrons à tous les partenaires majeurs en temps et en heure. La déclaration vise à identifier non seulement les progrès réalisés mais aussi les domaines nécessitant une attention particulière et une intervention. Elle se donne pour objectif de définir de nouveaux engagements mutuels précisant la démarche commune adoptée pendant l'année électorale et au-delà.

Je salue la décision du Gouvernement d'organiser cette table ronde. L'envoi des invitations par le Gouvernement ne devrait tarder. Je compte me rendre au Burundi quelques jours avant la table ronde afin de rencontrer les parties prenantes, comme il est d'usage de le faire. Mais avant cela, je ferai partie de la délégation de présidents des formations pays de la Commission de consolidation de la paix qui rendra visite l'Union africaine à Addis-Abeba. Et à cette occasion, j'aborderai également le thème de l'engagement régional.

Il ne fait aucun doute que le Burundi traverse une période difficile et décisive. Les tâches à accomplir sont déterminantes pour consolider les progrès d'ores et déjà réalisés et pour jeter les bases d'une vision à long terme dépassant le cadre des élections de 2015. Le départ du BNUB et, plus important encore, les élections de 2015 constituent certes des étapes charnières qu'il faudra gérer avec le plus grand soin, mais ces deux événements devraient aussi ouvrir de nouvelles perspectives. Le Burundi a l'opportunité historique de montrer à la communauté internationale qu'il a surmonté son passé douloureux et qu'il entre dans une nouvelle ère basée sur des institutions démocratiques fortes et caractérisée par une amélioration du niveau de vie de sa population, notamment les jeunes. La communauté internationale se doit d'aider le Burundi à atteindre ces objectifs.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Seger de son exposé.

Je donne maintenant la parole au représentant du Burundi.

M. Gahutu (Burundi) : Je voudrais vous présenter, Monsieur le Président, au nom du Gouvernement de la République du Burundi et du Ministre des relations extérieures et de la coopération internationale, qui a eu un empêchement, nos sincères félicitations pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité durant ce mois de novembre.

Le Gouvernement burundais voudrait porter à la connaissance de la communauté internationale et nationale ce qui suit. Suite aux récentes informations véhiculées dans certains médias locaux, le Gouvernement burundais réaffirme sa volonté politique de protéger toute la population burundaise et tous les étrangers vivant au Burundi contre toutes sortes de saboteurs, de criminels de tout acabit, d'où qu'ils viennent et où qu'ils attaquent. Pour lui permettre d'accomplir cette mission première qui est la sienne, le Gouvernement demande la collaboration de tous les citoyens et de tous les étrangers et les exhorte à dénoncer tous les fauteurs de troubles en livrant toute information qui leur parviendrait au sujet d'un quelconque acte de préparation pour déstabiliser le Burundi ou perpétrer des infractions sur son sol.

Le Gouvernement burundais profite de cette occasion pour exprimer ses remerciements aux partenaires bilatéraux et multilatéraux œuvrant au Burundi pour la franche coopération dont ils ont fait montre tout au long de sa longue marche en vue de consolider le processus de paix entamé voilà près d'une décennie. En cette période cruciale où le Burundi se prépare pour la troisième fois à une série d'élections générales et présidentielle, il invite ces mêmes partenaires à redoubler d'efforts pour que lesdites élections se passent dans de bonnes conditions, assurant à la fois la sécurité, la liberté et la transparence pour tous. Le Gouvernement est conscient de l'ampleur de la tâche qui lui incombe mais il reste persuadé qu'il mènera à bon port cette responsabilité avec l'aide de toute la population et de toute la communauté régionale et internationale en général. À cet égard, le Gouvernement voudrait faire remarquer que la feuille de route adoptée par tous les partenaires politiques burundais ainsi que les consultations déjà engagées entre lui et toutes les parties prenantes augurent qu'un climat serein devrait caractériser les prochaines élections en 2015.

Les discussions du Gouvernement avec les acteurs politiques sous la facilitation du Bureau des Nations Unies au Burundi dénotent la volonté du Gouvernement de conduire un processus électoral ouvert à tous, juste et libre. De même, le fonctionnement actuel des médias et de la société civile en général ainsi que les consultations entamées par le Gouvernement avec les représentants des diverses confessions témoignent de la volonté du Gouvernement d'ouvrir l'espace politique à tous et dans tout le pays. Même si le Gouvernement est le premier responsable pour ce qui est d'assurer la sécurité de tous ceux qui vivent sur son territoire, il profite de cette occasion pour inviter tous les acteurs politiques à s'abstenir de tout acte de nature à créer des tensions, et à éviter toute violence politique, ce faisant, leur contribution permettra d'enterrer définitivement la hache de guerre qui a jalonné son histoire et son passé sanglant.

Le Gouvernement burundais voudrait rappeler que la fin de 2014 correspond à la fin du mandat du Bureau des Nations Unies au Burundi. Il est tout aussi conscient que pareil retrait laissera un fossé difficile à combler à plusieurs niveaux, mais c'est effectivement l'occasion pour lui de prendre ses responsabilités et de prouver qu'il est en mesure de les assumer avec efficacité et efficience. Par ailleurs, il n'ignore pas, dans le même temps, que de nombreux défis se dressent sur sa trajectoire. C'est la raison pour laquelle il invite notamment le Bureau des Nations Unies au Burundi et les autres partenaires impliqués, à faire en sorte que le plan conjoint de transition et le plan prioritaire de consolidation de la paix soient mis en œuvre le plus rapidement possible.

D'ores et déjà, il sied de souligner qu'un accord entre le Gouvernement burundais et l'ONU en ce qui concerne le déploiement d'une mission électorale de l'Organisation est en passe d'être conclu avec cette dernière. Il en sera de même pour les autres partenaires qui souhaitent participer à l'observation des élections qui auront lieu l'année prochaine au Burundi. Ici aussi, il faut souligner que c'est le langage tenu par le Gouvernement depuis de longs mois déjà. Il importe de dire aussi que le Gouvernement est disposé à continuer de travailler avec tous les partenaires dans le domaine des droits de l'homme et de faire tout ce qui est en son pouvoir pour achever le processus en cours relatif à la Commission Vérité et réconciliation.

Sur un autre registre, le Gouvernement continue de travailler avec les autres acteurs de la sous-région et de la région Afrique pour promouvoir la coopération régionale dans le cadre des organisations dont il est membre et avec l'Union africaine. Dans le cadre de

la mise en œuvre de la « Vision 2025 » et du Cadre stratégique de croissance et de lutte contre la pauvreté, deuxième génération, le Burundi souhaiterait que tous les engagements pris lors de la Conférence de Genève d'octobre 2012 soient honorés par tous les partenaires. En effet, les conférences sectorielles subséquentes qui ont été tenues ont abouti à des projets concrets et bancables.

En conséquence, le Gouvernement espère que, de la table ronde envisagée les 11 et 12 décembre, il sortira une résolution concrète et ferme tendant à assurer le déblocage immédiat des ressources financières restantes. Ce faisant, la communauté internationale aura montré pour sa part sa volonté ferme d'aider le Burundi à combler le vide laissé par le retrait du BNUB, à réaliser les autres programmes contenus dans ses principaux instruments d'orientation stratégique que sont la Vision Burundi 2025 et le Cadre stratégique de croissance et de lutte contre la pauvreté de deuxième génération, et d'embarquer ainsi le Burundi sur l'orbite du progrès pour consolider les réalisations déjà enregistrées et positionner le pays dans une perspective d'avenir plus radieux pour son peuple. En effet, une telle démarche posera la fondation d'un développement durable à moyen et à long terme.

Enfin, le Gouvernement voudrait terminer cette allocution en réitérant sa volonté d'œuvrer pour la paix et le développement de tout le peuple burundais, avec l'appui de tous ses partenaires.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. J'invite maintenant les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 40.